

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 08 MARS 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Elsa PLUMIER, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents excusés : David CARABIN.

Conseillers absents non excusés :

Procurations : Claudine JACQUEMIN à Béatrice ANTOINE,
François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Jean-Marie HIRTZ à Gérard VIRY.

Secrétaire de séance : Geneviève FLEURY

Date convocation : 02 mars 2012

N° 2012-012

Objet : Vote des taux d'imposition 2012

Rubrique : 7.2.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Suite au vote du Budget Primitif 2012 et aux documents qui ont été reçus des Services Fiscaux pour étudier la fixation des taux d'imposition des trois taxes communales pour 2012,

Sur la base du produit fiscal attendu, il est proposé de maintenir les trois taux pour 2012 à :

Taux Taxe d'Habitation :	11,82 %
Taux Foncier Bâti :	12,24 %
Taux Foncier non Bâti :	22,76 %

Après avis favorable de la commission Finances en date du 7 février 2012,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ

- ADOPTE la fixation des trois taux d'imposition proposée.

Date : 08 mars 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture :

N° Accusé de réception : 20120308-2012.012-DE

Affichage : 13 MARS 2012



Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX

J.P. Franoux

5